

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 9 (1871)  
**Heft:** 37

**Artikel:** Thiers : (petite excursion politique à travers ses biographies)  
**Autor:** L.C.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-181467>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 05.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Grietz.**

Samin, on bravo valet dè per lo Gros-dè-Vaud, l'irè décidà dè parti por lè z'Allemagne. Pè lo velàdzo, tot lo mondo lài desài *Grietz* et cein l'eimbè-tàvè. Ci sobriquet lài veniài de l'écoùla, iò lè s'einfant lo lài avant bailli on ne sà porquì, et du lors tzacon ne lài desàì pe rein que: salut *Grietz*... Cein va-t-e, *Grietz*... Que dis-tou dè bon, *Grietz*?

Dè sorta dan qu'on biau matin ie prein son sa de militairo, lài fourrè quòque z'hàillons, mè sè bon solà et je pà contre Aveintze et Morat.

Adieu, *Grietz*! que sè desàì, ne mè reverrant pas; mein vé à Berna, lài a dou pan pertot.

L'arrevè à Morat dèvers la né et lài cùtzé, cà l'avai dza fé sat au houit haurè dè tzemin. Lo leindèman, dè gran matin, je reprein son sa, et via contre Gumine. L'irè tot diai et subliàve sè tzan-son, tant l'irè conteint qu'on ne lài criàvè pequa *Grietz*.

L'arrevè au pont dè Gumine, en sublieint adi et ein sè deseint: Por stu iàdzo, su sauvo, mè vouátcè dein lè z'Allemagne, et saràì bin la metzance se lè z'Allemands sàvant qu'on mè dit *Grietz*. Mâ n'avai pas fé dix pas du lo pont que reincontrè na fenna avouè lè mandzè eimpèsàie et lè tzainettè — que lài criè: *Grietz*,\* et on bè pllie liein, dou z'Allemands su on tzè que lài criant assez bin: *Grietz*; et n'irè pas cinq minutè ein de lé dè Gumine, qu'on lài avai bin crià doze iàdzo: *Grietz, grietz*.

Hé! lo diabblio vos preigne pi po dai z'Allemand que sàvant dya ti mon sobriquet, que sè dit nou-tron Samin, que s'étai arretà au mâitein de la route, et que ne pouàvè pas sè ravai dè ti cliu *grietz*.

*Grietz* cé, *Grietz* lè, que sè peinsa à la fin, — iàmo oncora mi ètre *Grietz* à l'otò qu'au fin fond dai z'Allemagne. Et su cein, sè revirè, repassè lo pont de Gumine et s'ein reva à l'òto, sein bàire ni medzi, tot d'onna teria. L. F.

\* C'est ainsi que sonne, dans la Suisse allemande, la salutation qui veut dire: *Je vous salue*, ou *sahut*.

Je n'oublierai jamais, nous dit un de nos touristes, une auberge du canton où je me suis arrêté un jour de pluie. L'hôte et sa femme avaient embrassé, en vertu de leur libre arbitre, un parti décidément opposé dans la dernière guerre, et s'en occupèrent pour le moins autant que de leur cave.

Dès que j'eus mis le pied chez eux, ils me demandèrent de quel parti j'étais. — Je suis neutre, en bon Suisse, répondis-je; mais s'il faut absolument rompre cette neutralité, je suis du parti de madame. — Oh! voilà, s'écria le mari, comme font tous ces messieurs! — Aimeriez-vous donc mieux, repris-je, qu'ils fussent vos auxiliaires plutôt que ceux de votre femme?

L'un et l'autre lisaient régulièrement les nouvelles allemandes et françaises, et marquaient avec de la craie sur une grande ardoise tous les tués dont la gazette faisait mention dès le commencement de la guerre: c'était un martyrologe plus que complet; car sans parler du menu détail des égarés et des blessés, dont ils ne tenaient pas compte, ils avaient au moins, chacun pour sa part, deux bons millions de morts, dont les trois quarts sont, Dieu merci! bien portants.

La femme était fort inquiète d'un général allemand que les papiers français tuaient pour la troisième fois; son mari ne l'était pas moins d'un bataillon de la Gironde, qu'un journal prussien noyait dans le Rhin deux fois en cinq semaines.

Nos deux époux avaient conclu la veille, très à l'amiable, un échange de prisonniers, et madame avait relâché fort généreusement, sur parole, trois Français pour un Allemand, tant elle aimait le corps germanique. Ils avaient aussi établi une balance des canons pris des deux parts; mais ils me parurent très embarrassés sur la valeur intrinsèque des mortiers; ils me consultèrent même touchant cette difficulté, et je les renvoyai prudemment, ne voulant rien prendre sur moi, à l'apothicaire de l'endroit. Ils projetaient de faire un compte des vaisseaux capturés ou coulés à fond respectivement par les puissances en guerre; et pour se mettre en règle, ils me demandèrent lequel valait mieux d'une pinque ou d'une felouque; mais je leur dis que je n'avais jamais servi sur mer.

Ce qu'il y avait de charmant et de vraiment rare, c'est que malgré la diversité de leurs opinions politiques, ils vivaient dans la plus parfaite harmonie; chacun respectait le deuil de celui dont le parti avait des revers, et ne boudait jamais quand le sien n'avait pas de succès. Le ménage n'en paraissait nullement troublé. Il est vrai qu'ils étaient nouveaux mariés; que la femme était des plus jolies, et le mari fort tendre; et que, par conséquent, ils avaient des occasions, des moyens et des points de rapprochement que n'avaient malheureusement pas entr'eux les Français et les Allemands.

Il est à désirer que beaucoup de gens imitent ces bons aubergistes: Les opinions de l'esprit peuvent diverger tant qu'on voudra, pourvu que les affections du cœur ne divergent pas.

**Thiers.**

(Petite excursion politique à travers ses biographies.)

Louis-Adolphe Thiers, aujourd'hui président de la République française, est fils d'un pauvre ouvrier du port de Marseille. Né dans cette ville le 16 avril 1797, il dût aux parents de sa mère d'entrer au lycée où il fit de solides études, puis alla faire son droit à Aix où il fut reçu avocat en 1820.

Bientôt après, il quitta le barreau pour les lettres, par goût selon les uns, selon d'autres, par ce que l'exiguïté de sa taille le rendait ridicule sous la toge. Il vint chercher fortune à Paris.

« Déjà en 1823, dit M. Loménie, il se faisait remarquer dans les salons de l'opposition, par son esprit causeur et la vivacité de son imagination méridionale.

» La petitesse de sa taille, l'expression commune des traits de son visage a demi-caché sous une vaste paire de lunettes, la cadence singulière de son accent, le sautellement continuel auquel il se livrait, le balancement si étrange de ses épaules, un manque absolu d'usage, tout contribuait à en faire un être à part. »

Il y a deux hommes dans M. Thiers: l'historien et l'homme politique, qui se complètent ou plutôt s'expliquent l'un l'autre. Car on lui a souvent reproché d'être tour à tour l'apologiste de quiconque triomphe et l'homme du parti le plus fort.

Prompt à l'attaque il ne l'est pas moins à se ménager une retraite. Il sait, comme le disait M. de Morny, dans les coups de balai, se mettre du côté du manche.

En 1830, il met tout son talent de publiciste et sa fougue de révolutionnaire à renverser les Bourbons.

Sous la monarchie de juillet, nous le voyons pres-

que toujours adversaire du ministère quand il n'en fait pas lui-même partie, et ministre en désaccord avec ses collègues quand il n'est pas chef du Cabinet.

En 1831, il se fait le champion de l'hérédité de la pairie.

En 1832, il conseille au gouvernement d'employer des mesures de rigueur contre les républicains.

En 1847 et 1848, il prend part à l'agitation qui devait aboutir au renversement de la monarchie de juillet. Ses articles dans le *Constitutionnel* et ses discours agressifs à la Chambre eurent un succès énorme.

Néanmoins, au dernier moment, il fut chargé avec Odilon Barrot de former un nouveau ministère. Il accepta, mais fut impuissant à arrêter le torrent. Louis-Philippe tomba.

Après la proclamation de la République, M. Thiers envoya son adhésion au gouvernement provisoire et fut élu député à la Constituante aux élections complémentaires.

Aux journées de juin, il vota pour la dictature du général Cavaignac.

Au 10 décembre il vota pour la présidence du prince Louis-Napoléon, dont il avait, quoiqu'on en dise et probablement sans s'en douter, préparé l'avènement par les éloges éclatants que l'histoire du Consulat et de l'Empire faisait des actes de Napoléon 1<sup>er</sup>.

Plus tard, rallié aux monarchistes, il poursuivit la République par tous les moyens en son pouvoir. Mais trompé dans ses calculs par le Coup d'Etat, il fut arrêté le matin du 2 décembre, exilé de la France, où, peu de temps après, il rentra avec autorisation.

Sous l'Empire, quand il fut député, il siégea sur les bancs de la gauche, et, terrible jouteur, donna souvent du fil à retordre aux ministres et aux commissaires du gouvernement.

Seul, il déclara au corps législatif que la France n'était pas prête pour la dernière guerre.

Son courage faillit lui coûter cher, mais les événements ont donné une triste et éclatante consécration à ses paroles. De là vient, sans doute, l'immense popularité dont son nom fut l'objet après les malheurs de la France.

Caractère mobile, esprit souple, fin, délié, vif, sans cesse en éveil, plein de ressources, M. Thiers était un ministre nécessaire pour les moments les plus difficiles.

Esprit pratique avant tout, et toujours occupé de ce qui est possible, il est l'homme des expédients et des transactions, ce qui le rend si précieux dans les temps de crise.

Républicain aujourd'hui qu'il est chef du gouvernement, il est probable, si l'on en juge par analogie, que M. Thiers redeviendra monarchiste le jour où il cessera d'être président de République française.

L. C.

Thermes-de-Lessus.

La foire la plus ancienne de l'Europe, et peut-être du monde entier, pendant les temps modernes,

est menacée de disparaître. Nous voulons parler de la foire de Beaucaire (Gard), qui depuis des siècles attirait chaque année, le 25 juillet, à Tarascon, des marchands de toutes les parties du globe. Elle durait vingt-cinq jours, pendant lesquels se vendaient toutes sortes de marchandises, dont la valeur se nombrerait par millions. Maures, Persans, Chinois, Arabes, Russes, Américains, etc., y étaient représentés par des négociants ou des banquiers.

Depuis quelques années, surtout depuis la création des chemins de fer, la foire a perdu tous les ans de son importance, si bien que, cette année, elle a été presque insignifiante. Le préfet du département et la municipalité de Tarascon se sont émus de cet état de choses, qui est une perte immense pour cette localité et pour la France; ils viennent de nommer une commission chargée d'indiquer les causes de cette décadence et de rechercher les moyens de faire reprendre à cette foire son ancienne splendeur.

L'origine de la foire de Beaucaire remonte au VIII<sup>e</sup> siècle; elle a une existence de plus de mille ans.

### Un malentendu.

Un jour, après une bataille,  
Quatre chirurgiens charpentaient un blessé,  
Tandis que le scalpel dans la plaie enfoncé,  
Le martyrise et le travaille :  
Courage, disaient-ils, enfin nous approchons.  
Ciel! cria le mourant, quelle est donc cette approche?  
— C'est la balle que nous cherchons.  
— Eh! que ne parliez-vous? la balle est dans ma  
[poche.

Un riche avare est affligé de la cataracte Il promet 3,800 francs au médecin qui doit lui faire l'opération et lui rendre la vue. Déjà un œil est guéri, lorsque le patient se lève: « Cet œil, dit-il, me suffira, et comme vous n'avez eu que la moitié de la peine, voici la moitié de la somme promise, » et il compte 1900 francs.

**La sauge officinale.** par J. Chenaux, membre de la Société suisse des sciences naturelles. — Brochure de 26 pages, prix 30 centimes. Se vend aux gares et chez les libraires.

M. le curé Chenaux, qui s'occupe de botanique, de patois et de littérature populaire, a eu l'idée, dans tous les cas originale, d'adresser au peuple quelques bons conseils enveloppés de botanique. Le premier de ces opuscules d'un nouveau genre, vient de paraître sous le titre qui précède. La sauge y est étudiée sous une forme populaire, à tous les points de vue possible, même au point de vue des jeunes filles qui ont un chagrin d'amour, et on y trouve le canevas d'une charmante nouvelle. Avis aux jeunes filles, et aux bonnes gens qui veulent apprendre toutes les vertus de la sauge.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.